Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE CONTRE LE BRUIT (27 AVRIL)

Une nouvelle génération de revêtements pour des routes plus silencieuses

« Ecoutez ! Route silencieuse » : c'est le slogan choisi par les cantons romands pour leur campagne de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale contre le bruit. Les usagers de la route peuvent, dès aujourd'hui, découvrir des panneaux d'information au bord de tronçons routiers équipés de revêtements peu bruyants.

Cette nouvelle génération de revêtement, qui atténue les nuisances sonores jusqu'à 6 décibels, est testée à plusieurs endroits en Suisse, avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement.

Le trafic routier est la source de bruit la plus importante en Suisse. Longtemps sous-estimées, les conséquences du bruit sur la santé sont désormais reconnues: stress, fatigue chronique ou difficulté à se concentrer. Les cantons romands lancent une campagne commune dans le cadre de la Journée internationale contre le bruit. Chaque nouveau tronçon routier équipé de ces revêtements peu bruyants (RPB) sera signalé par des panneaux d'information destinés à sensibiliser les usagers de la route et le grand public à cette problématique.

Depuis 2008, une nouvelle génération de revêtements peu bruyants est testée par les cantons romands, avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement. Ces revêtements permettent de lutter efficacement contre le bruit, tout en réduisant l'impact sur le paysage. Ils diminuent le bruit routier non seulement à l'intérieur des habitations, mais aussi à l'extérieur, pour tous ceux qui veulent profiter de terrasses, terrains de jeux et autres jardins à proximité d'une route.

Les RPB sont encore en phase de tests, mais les premiers essais sont concluants. Les nouvelles générations de revêtements réduisent les nuisances de 3 à 6 décibels. Ce gain correspond à celui perçu lors d'une diminution du trafic par 2 à 4. Vu que les RPB ne sont testés que depuis peu, leur durabilité doit encore être analysée.

Actuellement, en collaboration avec les communes territoriales, le Canton a posé deux

panneaux au bord de tronçons équipés de ce type de revêtement, à Commugny et à Morges. Dans le cadre de l'assainissement du bruit du trafic routier, le choix de revêtement peu bruyant permet de réduire d'une part le nombre d'ouvrages de protection et d'autre part le nombre d'allégements pour les propriétés qui resteraient exposées à des nuisances supérieures aux valeurs limites. Par ailleurs, cette réduction du bruit à la source permet de réduire la charge sonore de l'ensemble du voisinage d'une route.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 avril 2011

DINF, Cyril Durussel, ingénieur responsable du groupe bruit, Service des routes, 021 316 72 19
et DSE, Dominique Luy, chef de la section de lutte contre le bruit, Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), 021 316 43 68

Illustration route Silencieuse